



A la recherche d'une société nouvelle

Avec le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)



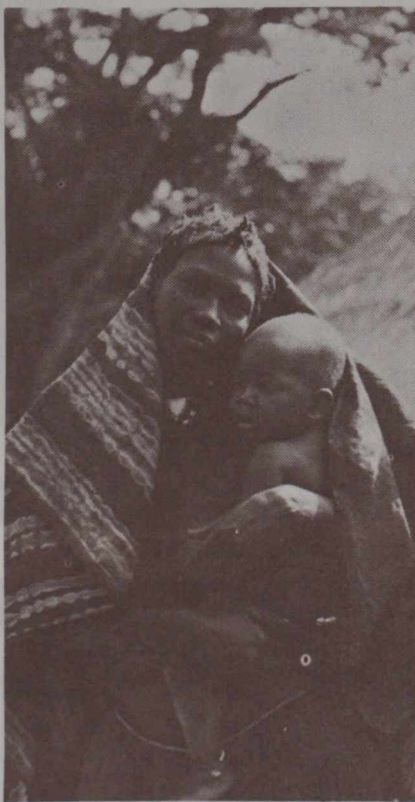
Le SUCO est un organisme à but non lucratif qui travaille à bâtir une solidarité internationale entre les peuples. Dans cette interview, M. Jacques Jobin, directeur général du SUCO, nous explique brièvement la nature et les activités de son organisme. Dans les pages 4 et 5, M. Paul Legault, coordonnateur national, nous parle de la présence du SUCO en Guinée-Bissau.

Le C.A. : M. Jobin, le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) est l'un des organismes d'assistance les plus dynamiques en Afrique où sont réalisés la majorité de ses projets. Cependant, il est beaucoup moins connu que par exemple l'ACDI. Comment expliquez-vous cela ?

J. JOBIN : Le SUCO n'est pas un organisme gouvernemental mais un ONG dont le but essentiel est de créer des liens entre les peuples du tiers-monde en lutte pour une société nouvelle et la population canadienne. Il a choisi d'être solidaire des groupes populaires et des travailleurs, et ses coopérants sont des militants bénévoles qui contribuent eux-mêmes en partie au financement du SUCO. C'est donc un organisme profondément intégré dans l'environnement où il œuvre, et est peut-être du fait de sa nature populaire et peu bureaucratique, moins connu qu'un organisme gouvernemental tel que l'ACDI.

Le C.A. : Pourriez-vous nous parler un peu des orientations actuelles du SUCO ?

J. JOBIN : Lorsque le SUCO a été créé en 1961, à l'instigation des universités canadiennes qui désiraient contribuer à la lutte contre le sous-développement par l'envoi des personnes compétentes qu'on appelait à l'époque des «volontaires», il s'agissait avant tout de fournir aux pays des médecins, professeurs, des techniciens agricoles, etc. dont ils faisaient la demande. Puis, petit à petit, d'autres objectifs sont venus s'ajouter tels que la sensibilisation de la population canadienne aux problèmes du développement international et l'appui aux projets pour soutenir



l'action des coopérants. Par la suite, le SUCO s'est retiré de l'enseignement dit «traditionnel» et depuis 1977, il se consacre davantage aux secteurs de l'agriculture, de la santé et de la technologie intermédiaire telle que l'énergie renouvelable, et des sciences sociales. Les grandes orientations sont définies par les militants bénévoles lors de l'assemblée annuelle, en fonction des programmes par pays.

Le C.A. : Combien de coopérants et quel type de coopérant sont encadrés actuellement par le SUCO ?

J. JOBIN : Depuis sa création en 1961, plus de 3.000 coopérants, Québécois et Acadiens surtout, ont travaillé dans des pays du tiers-monde avec le SUCO. Ce nombre est de 283 personnes pour la période de 1982-83, dont 31 en Afrique de l'Ouest, 38 en Afrique centrale et les pays du Magrheb, 15 au Mozambique, et 53 en Amérique latine. Le candidat coopérant, en plus de ses qualifications professionnelles, doit manifester une ouverture d'esprit réelle, une capacité d'adaptation et de sociabilité et il doit être impliqué dans un mouvement populaire (syndicats, groupes populaires, luttes de solidarité, etc.) au Québec ou en Acadie.

Le C.A. : Concernant les projets du SUCO en Afrique, pourriez-vous nous citer quelques exemples concrets ?

J. JOBIN : Les projets en cours sont plus d'une centaine, mais à titre d'exemple, je pourrai citer le projet d'auto-développement rural en Haute-Volta, l'utilisation de la pharmacopée traditionnelle au Mali, les coopératives de pêche et l'éducation sanitaire au Cameroun, les coopératives agricoles au Rwanda, une caisse d'épargne et de crédit au Togo, la recherche expérimentale sur les moules au Mozambique et la coopérative sociale de confection en Tunisie.

Le C.A. : On sait que la valeur des opérations du SUCO dépasse actuellement 11 millions de dollars canadiens. Quelles sont les sources de financement de ces opérations ?

J. JOBIN : Il y a d'abord la contribution de l'ACDI qui est de l'ordre de 4,7 millions de dollars canadiens pour la période de 1982-83, puis celle des ONG et des coopérants bénévoles qui atteint près de 1,3 millions de dollars canadiens.

